

Les taux TVA applicables dans le secteur agricole

ACTIVITES EQUINES ET EQUESTRES

Avril 2023

Tableau récapitulatif réalisé sur la base des connaissances actuelles, des lois et des règlements en vigueur et de l'interprétation connues à ce jour. Nos équipes restent en veille sur ce sujet et ne manqueront pas de vous informer si de nouvelles évolutions ou complément d'informations importants venaient à paraître.

		-Chevaux reproducteurs (poulinières et étalon)
		-Pensions et locations de reproducteurs (poulinières, étalons,
	Produits agricoles	poulinières suitées)
	destinés à être	-Montes et saillies, doses, paillettes, embryons
	utilisé dans la	-Prime et gratification étalonnier / prime écurie
	production	-Poulinages
5,5 %	agricole	-Débourrage et dressage d'un animal utilisé dans la production
		agricole
		-Travaux de débardage, d'entretien des cultures
	Produits agricoles	Chevaux de boucherie à un assujetti
	destinés à	(2,10 % pour les non assujettis)
	l'alimentation	
	humaine	
		-Pensions (*) et locations de poulains, retraités, jeunes chevaux
	Autres	hors reproducteurs, location de chevaux pour une utilisation
	destinations	physique et sportive
20 %		-Chevaux hors reproducteurs, chevaux destinés à un centre
		équestre pour instruction
		-Débourrage et dressage

Rappels des taux de TVA sur les opérations équines :

5,5 %	-Droit d'utilisation des installations sportives (*) -Animations, activités de démonstration et visites des installations sportives aux fins de découverte et de familiarisation avec l'environnement équestre, entrées de concours	
10 %	-Restauration	
20 %	-Droit d'entrée, adhésion et cotisation annuelle -Leçons et stages d'équitation hors accès aux équipements sportifs (*) -Refacturation des frais (tonte, soins vétérinaires, maréchalerie,) -Vente d'objet, d'alcool -Sponsoring -Transport de personnes par traction hippomobile -Commissions sur vente par un intermédiaire	
Exonération de TVA	-Engagements aux concours sur la part FFE -Gains de compétitions FFE -Vente d'un cheval ayant été acheté à un non assujetti (ou TVA sur la marge)	
Hors du champ de la TVA	-Gains de courses -Primes éleveur, primes naisseur	